

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FÉVRIER 2023

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique, sous la présidence de madame Claire THEVENIAU, maire.

Plan guide opérationnel : subvention de l'Etat au titre de la DETR en 2023

Le Plan Guide Opérationnel constitue un outil de projection et de planification sur le long terme, pour aider les collectivités à proposer à leurs concitoyens une vision prospective de leur commune associée à un calendrier d'actions à entreprendre, dans le but de garantir un développement vertueux.

L'Atelier Georges qui a accompagné les élus communaux dans leur réflexion tout au long de l'année 2022 pour clarifier les enjeux sur le territoire communal, est prêt à engager la concertation avec la population en 2023.

L'opération est réalisée pour un total de 27 250 € HT.

Ce projet est éligible à la subvention DETR en 2023, à hauteur de 20 à 50 % du montant HT de l'opération.

Cimetière – Travaux de reprise des terrains communs : choix du marbrier

La procédure de reprise des terrains communs lancée en mars dernier a pris fin le 31 décembre 2022. Huit emplacements sont à reprendre ainsi qu'un terrain dont la concession n'a pas été renouvelée.

Solution retenue : prestation avec reliquaires en bois pour les exhumations et sans évacuation des monuments

Les travaux sont confiés à la marbrerie Fabrice de Châteaubriant pour un montant de 4 380 € TTC.

Validation de l'inventaire des zones humides

Le conseil municipal valide l'inventaire des zones humides. La surface classée en zones humides est de 155,02 ha correspondant à 7,72 % de la superficie du territoire communal (2 009 ha).

Vu pour être affiché et publié dans les conditions réglementaires habituelles.

Le Maire,
Claire THEVENIAU

